[Texte]

hunter education in virtually every province and territory and lobbied for uniform national standards for safety training. Those recommendations were accepted by the special committee on Bill C-80 and formed part of the recommendations.

We do not see in Bill C-17 a commitment to the adoption of national standards for safety training. We do not detect the level of commitment we would have liked to have seen in Bill C-17 to the implementation of a safety training program.

It appears that it is being passed off to the provinces to implement the program without any national standards to be set under the legislation, without any commitment of funds or development personnel to the evolution of the standards of training materials, of a program to train instructors, all of which would be essential to the implementation of a workable safety training program.

Mr. Gladish mentioned in his remarks penalties for criminals in the event of theft of firearms. The problem we perceive is that the bill seems to be directed more at imposing regulations on the victim than it is on imposing penalties on the perpetrator of the crime. We would like to see a change in emphasis or a greater emphasis on penalizing those who misuse, abuse, and create criminal offences involving firearms, in the hope that increased penalties, mandatory penalties, would greatly reduce the use of firearms in crimes.

• 1145

In summary, we were disappointed on reading Bill C-17 to see that very few of the recommendations of the special parliamentary committee on Bill C-80 were carried forward into Bill C-17. We had taken the report of the special committee and read it with great interest. We were able to put out a brief supporting the majority of the recommendations. We thought they were sensible, that they offered great potential for the evolution of a very workable firearms regulation system in this country. Unfortunately, we do not see a lot of that reflected in Bill C-17, not nearly enough.

Mr. Kilger (Stormont—Dundas): I would certainly like to add my words of welcome to Mr. Hook and Mr. Gladish. Certainly you indicate strong support for the Reimer report, a former parliamentary committee on Bill C-80, and hopefully in the end this committee will have your support to the greatest extent possible, although I realize there will be some differences, however major, however numerous.

Not having been involved in the previous committee, I understood it, but I was still struck by the fact that hunters, recreational shooters and so on, felt as if they were the targets of its predecessor, Bill C-80, and now Bill C-17, when

[Traduction]

programmes de formation aux règles de sécurité relatives aux armes à feu à l'intention des chasseurs dans presque tous les territoires et provinces et elle a fait des démarches pour l'établissement de normes nationales uniformes en matière de formation. Le comité spécial chargé d'étudier le projet de loi C-80 avait accepté nos suggestions à cet égard et les avait incluses dans ses recommandations.

Nous ne trouvons pas dans le projet de loi C-17 d'engagements à l'égard de l'adoption de normes nationales en matière de formation aux règles de sécurité. Nous n'avons pas décelé dans ce projet de loi le niveau d'engagement que nous souhaiterions en ce qui à trait à la mise en oeuvre d'un programme de formation en matière de sécurité.

Il semble que la responsabilité de la mise en oeuvre d'un tel programme sera refilée aux provinces et qu'il n'y aura pas de normes nationales prévues dans la loi, ni engagement de fonds ni affectation de personnel à la révision des normes en matière de documents de formation, ni programme de formation des instructeurs, alors que tous ces éléments seraient essentiels à la mise en oeuvre d'un programme pratique de formation en matière de sécurité.

Dans sa déclaration, M. Gladish a soulevé la question des peines infligées aux criminels qui volent des armes à feu. À notre avis, le problème est que ce projet de loi semble viser davantage à imposer des règlements aux victimes plutôt qu'à imposer des peines à ceux qui commettent des actes criminels. Nous aimerions que soit modifiée cette orientation ou alors qu'on s'attache davantage à punir ceux qui font un mauvais usage des armes à feu ou qui utilisent des armes à feu dans la perpétration d'actes criminels en rendant plus sévères les peines obligatoires dans l'espoir que cela contribuerait à réduire grandement l'utilisation d'armes à feu lors de la perpétration d'un crime.

En résumé, nous sommes déçus de voir que très peu de recommandations du comité parlementaire spécial chargé d'étudier le projet de loi C-80 ont été reprises dans le projet de loi C-17. Nous avons obtenu le rapport du comité spécial et l'avons lu avec beaucoup d'intérêt. Nous avons pû publier un mémoire appuyant la plupart des recommandations. Nous les avions trouvées raisonnables, en ce qu'elles présentaient d'excellentes possibilités pour l'établissement d'un régime de réglementation des armes à feu tout à fait applicable. Malheureusement, trop peu de ces recommandations sont reflétées dans le projet de loi C-17.

M. Kilger (Stormont—Dundas): J'aimerais à mon tour souhaiter la bienvenue à M. Hook et à M. Gladish. Vous avez certainement manifesté un ferme appui à l'égard du rapport Reimer, c'est-à-dire le rapport de l'ancien comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi C-80, et j'espère qu'au bout du compte vous appuierez également notre comité dans toute la mesure du possible, même si nous avons des différences d'opinion, même importantes, même nombreuses.

Même si je n'étais pas membre de l'ancien comité, je comprends ce qu'il essayait de faire et je suis encore étonné que les chasseurs, les tireurs sportifs, etc., se soient sentis visés par le projet de loi C-80 et qu'ils se sentent aujourd'hui